

Octobre 2014

Participants au Régime à prestations déterminées :

Postes Canada explore avec les groupes d'intérêt les options pour surmonter les défis liés au Régime de retraite de Postes Canada. Nous nous engageons à déployer des efforts continus pour tenir les participants et les groupes d'intérêt informés et engagés, y compris les agents négociateurs et leurs membres, les retraités ainsi que les employés cadres et exempts.

Pour nous aider à respecter cet engagement, nous suivons la recommandation du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), soit l'organisme fédéral de réglementation des régimes de retraite. Ce faisant, un comité temporaire, formé de représentants des groupes d'intérêt susmentionnés ainsi que de la Société, ont conjointement développé un cadre de travail. Ce cadre décrit comment Postes Canada informera les participants de la situation actuelle du Régime et de toute proposition qui pourrait avoir une incidence sur eux, ainsi que la façon dont elle les consultera à cet égard. Il énonce les enjeux qui doivent être communiqués aux participants au Régime, y compris les options possibles pour restructurer le Régime, les cotisations au Régime et la responsabilité quant aux obligations du Régime. Une copie du cadre est disponible sur le site Web www.retraitescp.com.

La prochaine étape consiste à sélectionner et à élire des représentants pour chaque groupe d'intérêt afin de former le nouveau groupe de travail pour les communications et consultations (groupe C et C). Ces représentants fourniront des commentaires sur la meilleure façon de communiquer et de consulter les participants du Régime au sujet de ces enjeux. Ils serviront aussi comme un autre intermédiaire auprès des participants qui souhaitent poser des questions au sujet de ces enjeux, offrir des suggestions ou soulever des préoccupations.

Les représentants ne négocieront pas au nom des participants ni ne décideront des solutions pour adresser les défis liés au Régime. Ils pourront offrir des recommandations aux fins de considération et de discussion. Les décisions concernant les mesures à prendre, relevant du Conseil d'administration de Postes Canada, demeurent soumises au processus de négociation collective, d'avis ou de consentement, le cas échéant.

Groupe de travail pour les communications et consultations

Ce groupe comptera 12 représentants, dont certains seront élus et d'autres seront sélectionnés.

Groupes d'intérêt	Nombre de représentants	Procédé de désignation
Employés cadres et exempts actifs participant au Régime	1	Représentant devant être élu par tous les employés cadres et exempts actifs participant au Régime
Employés syndiqués actifs participant au Régime	1 pour l'AOPC 1 pour l'ACMPA 2 pour le STTP (secteurs urbain et rural) 1 pour l'AFPC/SEPC	Représentants devant être sélectionnés par leur unité de négociation respective
Retraités (incluant les survivants et les titulaires d'une pension différée)	4	Représentants devant être élus par tous les retraités, les survivants et les titulaires d'une pension différée
Postes Canada en tant que répondante et administratrice du Régime	2	Représentants devant être sélectionnés par la Société

Prochaine étape : Exprimez-vous

Cet automne, les mises en candidatures seront ouvertes pour que les retraités (ainsi que les survivants et les titulaires d'une pension différée), ainsi que les employés cadres et exempts actifs participant au Régime puissent soumettre leur nom à titre de candidats pour être élus au sein du groupe C et C. Les candidats devront fournir un court résumé de leur expérience et expliquer pourquoi ils aimeraient représenter leurs pairs. Les représentants de chaque unité de négociation et ceux de Postes Canada seront sélectionnés par le groupe qu'ils représentent, selon le tableau ci-dessus.

Plus de renseignements sur les mises en candidature et l'élection seront transmis par la poste et publiés sur le site Web www.retraitescp.com. Étant donné que le procédé d'élection aura lieu au cours des prochains mois, veuillez vous assurer de faire réacheminer votre courrier si vous prévoyez être absent afin de recevoir vos trousse de mise en candidature et de vote.

Il est important de noter que les représentants du groupe C et C ne remplaceront pas vos représentants du Conseil consultatif des pensions (CCP), lequel reste inchangé.

Nous vous encourageons à :

- Soumettre votre nom pour le procédé de mise en candidature si vous voulez faire partie du groupe C et C.
- Exercer votre droit de vote.
- Rester informé et à visiter le site Web du Régime de retraite, www.retraitescp.com, pour obtenir des mises à jour sur le Régime et consulter les Foires aux questions.
- Prendre contact avec votre unité de négociation, vos gestionnaires ou vos représentants du CCP si vous avez des questions.
- Communiquer avec votre représentant du groupe C et C, une fois en place, pour partager vos commentaires, préoccupations ou suggestions.

Nous vous tiendrons au courant des efforts pour faire en sorte que le Régime de retraite soit viable et abordable pour tous les participants au Régime et la Société.

Salutations,



Brad Smith
Directeur général, Rémunération totale et paie

Au nom du comité temporaire ayant créé le cadre de travail sur les communications et la consultation :

Postes Canada	Brad Smith
Employés cadres et exempts actifs participant au Régime	John Polak
Participants actifs au Régime représentés par le STTP	George Kuehnbaum
Participants actifs au Régime représentés par l'AFPC/SEPC	John Wilson
Participants actifs au Régime représentés par l'AOPC	Darrin Kohut
Participants actifs au Régime représentés par l'ACMPA	Daniel Maheux
Participants retraités	Bill Price
Participants retraités (sélectionnés par le STTP)	Marion Pollack
Participants retraités (sélectionnés par l'AFPC/SEPC)	Marina Anstey
Participants retraités (sélectionnés par l'AOPC)	Ron Goodwin
Participants retraités (sélectionnés par l'ACMPA)	Darwin Hoimyr